

# Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2017/2935(RSP)
Résolution sur l'état de droit à Malte	Procédure terminée
Sujet	8.30.10 Principes communs aux États membres, valeurs de l'UE
Zone géographique	Malte

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Événements clés			
14/11/2017	Débat en plénière		
15/11/2017	Résultat du vote au parlement		
15/11/2017	Décision du Parlement	<a href="#">T8-0438/2017</a>	Résumé
15/11/2017	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2017/2935(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0596/2017</a>	14/11/2017	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B8-0597/2017</a>	14/11/2017	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T8-0438/2017</a>	15/11/2017	EP	Résumé

## Résolution sur l'état de droit à Malte

Le Parlement européen a adopté par 466 voix pour, 49 contre et 167 abstentions, une résolution sur l'état de droit à Malte.

La résolution avait été déposée par les groupes PPE, ECR, ALDE, GUE/NGL et Verts/ALE.

Le Parlement a déploré que l'évolution de la situation à Malte ces dernières années suscite de graves inquiétudes quant à l'état de droit, à la démocratie et aux droits fondamentaux, y compris en ce qui concerne la liberté des médias et l'indépendance de la police et de l'appareil judiciaire. Il a demandé à la Commission d'établir un dialogue avec le gouvernement maltais en ce qui concerne le respect de l'état de droit à Malte et de veiller au respect des valeurs européennes.

Les députés ont en particulier fermement condamné l'assassinat le 16 octobre 2017, de Daphne Caruana Galizia, journaliste et blogueuse d'investigation maltaise spécialisée dans les questions de corruption. Ils ont demandé qu'Europol participe à l'enquête et demandé aux autorités maltaises de veiller à ce que la sécurité personnelle des journalistes et des lanceurs d'alerte soient protégés.

Les députés ont également souligné que l'absence d'enquête de la police maltaise sur les révélations concernant les Panama Papers et sur plusieurs allégations graves de corruption et de non-respect des obligations en matière de surveillance bancaire et de lutte contre le blanchiment de capitaux, représentait une menace pour l'état de droit dans cet État membre.

À ce sujet, la résolution a indiqué que la mission d'information organisée à Malte en février 2017 par le Parlement européen dans le cadre de son enquête sur les Panama Papers avait relevé un faible nombre de condamnations et de saisies liées au blanchiment de capitaux à Malte par rapport au nombre moyen de signalements envoyé à la police par la Financial Intelligence Analysis Unit (FIAU).

Les députés ont invité la Commission à vérifier que Malte se conformait bien à la troisième directive anti-blanchiment et à la directive sur les exigences de fonds propres. Ils ont demandé à Malte et aux autres États membres de veiller à ce que la lutte contre la fraude fiscale soit prioritaire et soit dotée de toutes les ressources nécessaires.

Le Parlement a également rappelé sa préoccupation quant aux programmes de certains États membres de l'Union qui octroient la citoyenneté aux personnes qui investissent sur leur territoire, comme c'est le cas à Malte. Il a demandé à la Commission de surveiller les programmes de ce type dans les États membres.